



Paris, le 1^{er} décembre 2015

DECLARATION DE XAVIER BEULIN

Un amendement au projet de loi de finance rectificative pour 2015 a été adopté mercredi 25 novembre en Commission des Finances, visant à créer une taxe exceptionnelle sur les entreprises de transformation de viandes dont le chiffre d'affaires excède 250 millions d'euros, en vue de financer un fond de soutien aux éleveurs.

L'enfer, comme toujours, est pavé de bonnes intentions !

Il est vrai que ces entreprises d'abattage et de transformation ne jouent pas toujours le jeu de l'intérêt collectif des filières viande, et singulièrement des éleveurs. Malgré les engagements pris au début de l'été, les prix à la production ne sont pas tenus et continuent leur descente infernale avec pour conséquence l'asphyxie de nombreux élevages.

Mais instaurer une taxe dont le montant serait 5 à 10 fois plus élevé que la marge nette de ces entreprises est irresponsable : elle aurait pour premier effet de dégrader encore la compétitivité de la filière, et de détruire de la valeur et de l'emploi, industriels comme agricoles.

Il est aussi paradoxal, pour ne pas dire incohérent, que les mêmes députés qui votent la création de cette taxe, adoptent sans broncher l'article 2 du projet de loi de finances visant à prélever 255 millions des réserves du Fonds National de Garanties des Risques en Agriculture pour abonder le budget général de l'état. Priver la profession agricole de ressources constituées au fil des années sur sa propre contribution financière et dans le même temps inventer une nouvelle taxe : voici bien le mal français par excellence !

Pour autant, la crise de l'élevage est sérieuse, les difficultés sévères, certaines situations deviennent dramatiques. Si le plan de soutien obtenu grâce à notre grande mobilisation de septembre apporte une bouffée d'oxygène à beaucoup d'entre nous, la chute de prix qui se poursuit appelle effectivement à réfléchir à de nouvelles solutions.

Oui, l'idée d'un fonds de soutien est à étudier mais avec la contribution de l'ensemble des acteurs : fournisseurs, éleveurs, transformateurs, distributeurs, Restauration Hors Domicile. Il est de l'intérêt de tous de pérenniser l'élevage français et de l'accompagner tant pour surmonter ses difficultés conjoncturelles que pour réaliser les indispensables investissements de modernisation. Et les débats introduits pendant cette COP 21 ne démentiront pas cette nécessité.

Si chacun peut et doit y apporter sa contribution, il convient aussi de mobiliser intelligemment toutes les ressources disponibles. Commençons déjà par conserver tous les moyens d'intervention du FNGRA. Regardons ensuite comment la France et son agriculture peuvent accéder au Plan Juncker de soutien à l'investissement. Saisissons nous enfin de ce nouvel instrument créé par la PAC : le fonds de stabilisation du revenu, qui complète la palette des outils de gestion des risques, assurance et Fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux.

L'affaire est sérieuse et mérite mieux qu'un débat expédié et raté à l'Assemblée Nationale.

Contact presse :

FNSEA : Thomas FENÉ – 01 53 83 47 06 – thomas.fene@fnsea.fr